

1 -

- a) La politique familiale étant essentiellement du ressort des Etats membres, c'est avant tout au niveau national qu'il faut intervenir en appliquant une politique de renouvellement des générations plus offensive, notamment par des mesures fiscales.
- b) Pour mieux concilier la vie familiale et professionnelle, il est nécessaire de favoriser le congé parental des deux sexes et conforter les avantages pour la retraite liés aux naissances.
- c) Il faut être prudent : l'UE intervient déjà dans un trop grand nombre de domaines qui ne le regardent pas. Mais il serait utile de fixer comme objectif le renouvellement démographique fondé sur des politiques familiales actives au niveau de l'UE.

2 -

- a) Il faut évidemment offrir aux familles un surcroît de pouvoir d'achat. L'accès au crédit fait partie des réponses à apporter, mais plus encore il est important de pratiquer des taux de TVA différenciés pour les biens de consommation courante, notamment ceux liés à la petite enfance. Or, l'UE est là-dessus plutôt un frein qu'un accélérateur : il faut rendre aux Etats membres la plénitude de leur marge de manœuvre en ce qui concerne les taux minimum de TVA.
- b) C'est une bonne idée, qu'il faut préciser et développer en parallèle avec les dispositifs de lutte et de prévention contre le surendettement, notamment dans la forme préconisée par les associations de consommateurs. On est hélas en France encore loin du compte.

3 - Il est indispensable de renforcer les actions d'information et de prévention pour ce qui concerne le bien-être des citoyens et la santé publique. En France, ces actions doivent être renforcées.

4 - L'UE pratique hélas une politique de moins-disant sanitaire et alimentaire en édictant des normes qui sont trop souvent les moins contraignantes des 27. On l'a vu avec les seuils de pesticides pour les produits agricoles de consommation courante, on le voit pour l'étiquetage des produits alimentaires (les « trop sucré, trop gras, etc. »), ou encore pour les OGM. La Commission et le Parlement sont trop dans la main des lobbies : il faut une réforme radicale pour que cela change.

5 -

- a) Il est souhaitable que des programmes européens d'accompagnement se développent pour les familles migrantes et une certaine harmonisation scolaire. Néanmoins, cela ne doit pas se faire au détriment de l'objectivité scientifique : des programmes scolaires d'histoire qui évinceraient les histoires nationales n'auraient ainsi aucun sens.
- b) Oui.

Nicolas DUPONT, AIGNAN
DE BOUT LA REPUBLIQUE

6 - Il faut aider les familles à acquérir de bonnes pratiques et à disposer d'outils adéquats dans la sphère familiale (car c'est là que se jouent les choses) pour prévenir les dangers d'internet. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des libertés numériques ni du formidable potentiel, économique et culturel, que représente internet.

7 - Debout la République est absolument favorable à l'amendement Bono qui fait de l'accès à internet un droit fondamental, car DLR est favorable à la licence globale et opposé à la loi HADOPI, que ses élus au Parlement français combattent.

8 - Oui, c'est une nécessité à tous les points de vue.

9 -

- a) Oui bien sûr. Mais ce qui est important pour un pays comme la France, c'est le maintien d'une réelle politique d'aménagement du territoire, fondée sur le développement des activités de base (agriculture et pêche), la préservation de vrais services publics (aujourd'hui menacés par la dérégulation bruxelloise) et le retour d'une politique d'intervention de l'Etat beaucoup plus active et ambitieuse.
- b) Debout la République plaide pour une autre Europe, qui rende à la France ses indispensables marges de manœuvres pour son développement économique et d'aménagement du territoire et permette enfin à l'Europe de s'occuper des dossiers où les Etats membres gagneraient à s'associer. C'est le sens de l'Europe des nations organisées autour de projets concrets, que nous défendons. De même, nous préconisons une harmonisation par le haut qui n'oblige pas les pays les plus avancés à s'aligner sur les moins-disant.

10 -

- a) Insuffisamment.
- b) Il est nécessaire d'établir un échange plus étroit entre les décideurs européens, Commission, Etats membres et eurodéputés et leurs interlocuteurs de la société civile, notamment associatifs, qui devraient pouvoir mieux se faire entendre.

11 -

- a) Oui.
- b) Oui, avec les réserves exprimées plus haut concernant le respect d'une réelle subsidiarité.

12 - Oui.

13 -

Nicolas DUPONT - AIGNAN
DEBOUT LA REPUBLIQUE

- a) Pourquoi pas.
- b) Il faut attendre le 7 juin pour y répondre.

14 -

Nous n'y avons pas encore réfléchi.

15 - Il est essentiel d'offrir une place plus importante aux associations familiales dans la définition et le suivi des politiques correspondantes en Europe, que ce soit au niveau national ou communautaire. L'un des principaux défis du continent est de parvenir au renouvellement durable et équilibré de ses générations. A défaut de quoi, le recours à une immigration massive de peuplement, ainsi que l'envisage déjà la Commission de Bruxelles, pourrait se produire. Ce serait bien entendu tout à fait négatif, car cela déstabiliserait et amoindrirait la cohésion et le dynamisme des pays membres, donc de l'Europe.

Nicolas DUPONT - AIGNAN
DEBOUT LA REPUBLIQUE